



Ambillou-Château

Au coeur du Maine et Loire

BULLETIN MUNICIPAL 2008





Vide grenier
4 Mai 2008

Eglise Ambillou - 31 Mai 2008
Concert Ensemble Michel Zarev



Ballade découverte
du Petit Patrimoine
Centre bourg - 8 Juin 2008



Par votre vote le 9 mars dernier, vous avez choisi démocratiquement une nouvelle équipe municipale pour conduire les intérêts communaux.

A l'exception de Pierre Auvret qui a démissionné pour convenances personnelles, tous les élus sont appliqués à leur engagement et je suis persuadé, après huit réunions de conseil, qu'une cohésion est en place pour le bon fonctionnement de vos intérêts.

2008 a été notre première année d'après déviation durant laquelle un nouveau temps de la vie locale s'est organisé ; avec le trafic routier plus réduit, le soulagement des riverains pour leur sécurité est évident. En contrepartie nos commerçants souffrent et la remobilisation vers ces centres d'intérêts communaux doit venir de nous-mêmes. Dans ce contexte, je suis particulièrement heureux de saluer l'arrivée de Magali qui reprend l'activité de Bar-Tabac au cœur stratégique de la commune.

Cette année a vu l'émergence de 2 Ateliers Relais dans la zone d'activités Actiparc grâce aux financements de la communauté de communes du Gennois. Au 1^{er} janvier l'un d'eux sera occupé par l'entreprise PHARMAREVA spécialisée en matériel médicalisé ; je leur souhaite la bienvenue.

2009 devrait concrétiser dans cette zone les travaux d'installation d'une presse à huile végétale pour le compte d'une CUMA. Ce projet a eu la reconnaissance de Pôle d'Excellence Rurale en 2006 et doit être opérationnel en fin d'année pour bénéficier des subventions annoncées.

Le 30 octobre, le remembrement a été clos. Selon la météorologie, les premiers travaux connexes seront entrepris au 1^{er} semestre 2009 et les derniers concernant les plantations de haies Hiver 2009-2010.

Après la déviation et l'arrivée d'une zone d'activités, ce remembrement sera le dernier élément d'une trilogie de restructurations communales visibles dont les traces resteront durables à long terme.

A travers cela la vie continue, et les bonnes habitudes aussi ; celles notamment de souhaiter des bons vœux pour la nouvelle année. En des temps devenus plus difficiles, les miens partagés avec le Conseil Municipal seront d'être encore plus proches de vous pour vous témoigner écoute et solidarité.

Michel Ogereau

Samedi 10 janvier à 19 h 30, au Foyer Rural, à l'occasion des vœux du maire, nous accueillerons les nouveaux habitants et récompenserons les gagnants du concours des maisons fleuries.

A l'issue de ces présentations, comme l'année précédente, la municipalité offrira un buffet à la population pour la nouvelle année.

Pour faciliter l'organisation, nous joignons un coupon réponse à ce bulletin à remettre votre conseiller le plus proche ou en mairie avant le 5 janvier 2009.

PREVISIONS DEPENSES ET RECETTES 2008

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Charges à caractère général		Produits services du domaine ventes	
<ul style="list-style-type: none"> • Fournitures entretien chemins et bâtiments, • Moyens de fonctionnement du secrétariat et de la communication • Prestations extérieures, assurances, taxes impôts... 		<ul style="list-style-type: none"> • Produits de concessions cimetière • occupation domaine public des divers services ou charges locatives 	
TOTAL	243 020	TOTAL	5 120
Charges de personnel, frais assimilés		Impôts et taxes	
<ul style="list-style-type: none"> • Cout du personnel communal (4,12 équivalent plein temps) Salaire + charges et cotisations diverses 		<ul style="list-style-type: none"> • Produit des contributions directes • taxes pylônes • droits de mutations dotation compensation communauté de communes. 	
TOTAL	173 800	TOTAL	256 700
Autres charges gestion courante		Dotations subventions participations	
<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités des élus + charges (Maire + 3 Adjoints) • Contributions services incendie • subventions associations et autres cotisations gestion courante 		<ul style="list-style-type: none"> • Dotations de l'état (Dotation forfaitaire, de solidarité rural, péréquation et élus locaux) • Dotations autres organismes CAF, Restaurant ABL, Foyer logement 	
TOTAL	166 510	TOTAL	228 300
Charges financières		Autres produits gestion courante	
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts des emprunts, ligne de trésorerie 		<ul style="list-style-type: none"> • Locations immobilières (salle des loisirs, loyers presbytère, épicerie etc) 	
TOTAL	18 400	TOTAL	45 000
Charges exceptionnelles		Produits financiers	
<ul style="list-style-type: none"> • Cession de matériel (supprimé de l'inventaire) 		<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt placements 	
TOTAL	85 771	TOTAL	1 000
Virement section investissement		Produit exceptionnel	
		<ul style="list-style-type: none"> • cession matériel (supprimé de l'inventaire) • remboursement des sinistres 	
	119 203	TOTAL	50
		Atténuation de charges	
		<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement salaire du Personnel en arrêt de travail 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Résultat reporté 	
TOTAL GENEAL	806 704	TOTAL GENEAL	806 704

INVESTISSEMENT DÉPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
Immobilisations corporelles		Dotations fonds divers Réserves	
<ul style="list-style-type: none"> • Achat de terrain • gros matériel pouvant entrer dans l'inventaire communal 		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation solidarité Départementale • Fonds compensation TVA 	
TOTAL	228 653	TOTAL	2 814
Emprunts et dettes assimilées		Emprunts et dettes assimilées	
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement emprunt capital, Caution 		<ul style="list-style-type: none"> • Emprunts, caution 	
TOTAL	45 025	TOTAL	39 002
		opération pour compte de tiers	
		<ul style="list-style-type: none"> • lotissement 	
		TOTAL	112 659
		Virement section fonctionnement	
		119 203	
TOTAL GENERAL	273 678	TOTAL GENERAL	273 678

Au cours de l'année 2008, différents travaux d'entretien du patrimoine bâti communal ont été réalisés :

- **Mairie**

Appartement du 1^{er} étage :

- Remplacement de fenêtres par les Ets Dimitri Rabouin pour 2 158.53 € T.T.C

Salle du conseil municipal

- Renforcement éclairage (Ets Jean-Marie BARIL pour 839.22 € T.T.C)
- Pose de lambris, réparation fenêtres (Ets Dimitri Rabouin pour 1565.56 € T.T.C)
- Peinture murs et plafond (Ets Michel GUIONNEAU pour 2 517.33 € T.T.C)

- **Ecole publique**

- Réparations toiture et gouttières (Ets Thierry JUIN pour 2 324.69 € T.T.C)
- Pose de 4 fenêtres Immeuble principal côté Cour (Ets Alain DARTEIL pour 3 774.57 € T.T.C)

- **Eglise**

- Mise aux normes électriques (Ets Jean-Marie BARIL pour 2 008.90 € T.T.C)
- Réparation vitraux (Devis acceptés des Ets Théophile à St Hilaire St Florent sur 4 vitraux abîmés pour 1 479.94 € T.T.C)

CIMETIERE

D'abord un petit rappel sur le délai de remise en état des concessions abandonnées ou dégradées par le temps. Nous vous rappelons qu'il a été établi un constat d'abandon pour certaines ; d'autres présentent une dangerosité par des pierres descellées ou fendues ou encore avec des croix fêlées laissant apparaître des tiges de fer très oxydées.



Le délai de 3 ans court depuis le 24 avril 2007, il ne reste donc que 16 mois pour la remise en état de ces concessions signalées par une étiquette et affichées sur le panneau à la sortie du cimetière.

Suite à plusieurs réclamations sur la difficulté de marcher sur le gravillon des allées ; nous avons procédé au damage de celui-ci afin de rendre plus praticable ce parcours. Si cela ne suffisait pas, nous envisagerions d'autres solutions.

GIRATOIRES

L'aménagement (terrassements et plantations) des 2 giratoires en sortie d'échangeur sera effectué par la Direction des Routes Départementales hiver 2008/2009.

Avant début février, l'entreprise Papin-Paysagiste à Doué la Fontaine, adjudicataire doit procéder à la mise en forme, l'installation de bâches et aux plantations végétales (rosiers et fruitiers formés) représentatives des productions locales. Les élus ont été associés au choix des végétaux et des minéraux retenus.

Pour le giratoire Nord (vers Sauné) sur environ 1/3 pour le regard des automobilistes venant de Doué la Fontaine, il y aura un fleurissement de rosiers couvre-sol ; le reste du cercle étant arboré de 7 mini rangées aérées de pommiers cordons palissés à 0m80 de hauteur.

Au giratoire Sud (vers la Casse Olive) la moitié avec vue pour les gens sortant d'Ambillou sera minérale avec lit de falun et blocs de falun d'Ambillou ; l'autre moitié, séparée par une haie basse de charmilles, étant fleurie d'une autre variété de rosiers nains.

Par convention, l'entretien en 2009 et 2010 sera à la charge de la D.R.D mais à partir de 2011, il reviendra à la commune.

REMEMBREMENT

Le transfert des propriétés et le dépôt aux hypothèques sont effectifs depuis le 30 octobre 2008. Evoquée dès 2001, suite à l'emprise de 21.50 Ha pour la déviation, cette restructuration de notre territoire peut se résumer en quelques chiffres clés :

- 1550 Ha engagés sur une superficie totale de 1999 Ha.
- 539 propriétaires concernés.
- 380 comptes de propriété.
- 2300 parcelles avant remembrement, 950 après.
- 2 Ha de superficie en moyenne, les parcelles passent à 3.90 Ha.
- 1050 îlots de propriété avant, 580 après.

L'enquête d'utilité publique aura été un moment fort, chacun a pu consulter dans le détail les propositions. Les quelques litiges ont été présentés par les réclamants devant la sous commission, puis la commission, ensuite la délégation départementale et enfin devant la commission départementale, début octobre.

Si le premier appel d'offres est fructueux, les travaux débiteront rapidement et seront réalisés dans un délai très court. Selon Monsieur Riaudet, maître d'œuvre des travaux connexes, le chantier sera terminé au printemps... Si la météo le permet. La plantation des 11.910 kms de haies, pour compenser l'arrachage de 5.5 kms, est programmée pour la fin 2009.

Avant l'appel d'offres, le remembrement est estimé à 646 603 euros HT. La direction des routes prend à sa charge 100% du périmètre perturbé par la déviation, soit 262 603 euros accordés après d'après négociations. Les aides du Conseil Général varient de 20% à 75% selon les travaux, elles s'élèveront à 109 075 euros. Reste à la charge de la commune 274 925 euros HT. C'est un engagement financier lourd, identique à la station d'épuration. Ces deux réalisations accompagnent le développement d'Ambillou, elles servent des publics différents, d'où une nécessaire solidarité communale.

RESTAURANT ABL



La cuisine centrale approvisionne depuis 2001 les écoles d'Ambillou, celle de Louerre et depuis 2007 celle de Noyant la Plaine. La commune de Brigné adhère également à ce syndicat intercommunal à vocation unique chargé de la gestion. Madame Justeau et Madame Bértault préparaient 150 repas/jour à l'ouverture, elles ont franchi cette année le seuil des 200 repas/jour. Leur souci permanent de proposer de la qualité et de la diversité pour un coût maîtrisé explique le plaisir des enfants et la confiance des parents.

A la demande du percepteur, le paiement par prélèvement est désormais possible. Il est facultatif mais encouragé afin de faciliter le suivi administratif.

ASSAINISSEMENT/SPANC

La loi sur l'eau de janvier 1992 impose aux communes un état des lieux de l'assainissement individuel. Cette mission a été confiée à la communauté de communes du Gennois qui finance les contrôles exécutés par l'entreprise Veolia Eau.

Dans certains cas, le constat laisse présager de lourds investissements pour lesquels, aujourd'hui, aucune aide n'est prévue. Nous sommes conscients des contraintes et des difficultés financières que ceci génère. N'oublions pas que l'objectif est de supprimer tous les risques de pollutions et de nuisances de nos propres rejets.

Les terrains de football s'étant dégradés au fil des années, des travaux de rénovation du gazon ont été décidés pendant l'été. Quelques bénévoles très motivés se sont proposés pour épandre les 42 tonnes de sable. Ils ont pu bénéficier des conseils et du prêt d'un matériel spécifique de la ville de Saumur. Désormais, le gazon beaucoup plus dense, mieux enraciné doit résister aux aléas du temps et à l'agression des crampons. Quant à l'arrosage, le débit du puits artésien semble revenu à la normale, donc une raison de plus d'être confiant.

Nous sommes très préoccupés par les vols répétitifs souvent aggravés par la dégradation des locaux. La mairie porte plainte chaque fois. Outre les conséquences financières, ces cambriolages portent atteinte au dynamisme de tous ces bénévoles qui chaque week-end se mobilisent pour que leur sport soit attractif à un coût raisonnable.

STATION D'EPURATION

Après quelques difficultés, l'achèvement de la nouvelle station d'épuration est en bonne voie. Les pentes et talus ont été recouverts d'une bâche verte tissée et sur notre demande un semis de fétuque naine a été réalisé sur toute la surface plane afin d'éviter des tontes trop fréquentes.



Le fonctionnement actuel est satisfaisant et la pousse des roseaux est bonne sur le deuxième étage mais un peu plus difficile sur le premier. Jean-Noël suit cette station par deux visites hebdomadaires où il permute les différents bassins d'épandages et relève les compteurs des pompes et dégrilleur.

Le constructeur nous a informé qu'il faut compter 2 années pour une bonne mise en place de tous ces éléments de filtrages.

VOIRIE BOURG

Comme annoncé en juillet, l'axe routier (Ex RD 761) traversant le bourg a été rechargé par la SACER suite à un litige de qualité sur les travaux réalisés en 2005.

L'objectif annoncé de la Direction des Routes était de réduire la bande de roulement à 5m50 sans axe matérialisé pour favoriser le ralentissement du trafic. Ceci en prévoyant des bandes cyclables d'1m25 chacune latéralement dans les parties élargies (route de Doué et Route d'Angers) et en matérialisant des aires de stationnement dans la partie plus étroite (tronçon de la Route de Louerre à la Route de St Georges).

Le résultat nous apparaît mitigé pour la réussite des pistes cyclables annoncées puisque l'émiettement des enrobés en bordure reste à craindre et ne donne pas un aspect sécuritaire.

La matérialisation des aires de stationnement en centre bourg a donné matière à débats au Conseil Municipal du 14 octobre et sur notre invitation les services de l'Agence Technique Départementale ont accepté d'abandonner les places dessinées devant le bar au seul profit de l'arrêt-bus ; ceci afin de privilégier l'aspect sécuritaire avec visibilité du tourne à gauche vers la RD 156.



VOIRIE COMMUNALE

Pour la 2^{ème} année, les réparations de voirie ont été attribuées à l'entreprise ATP de Brossay après le résultat de l'appel d'offres du programme supervisé par la D.D.E.

- La route de Brigné à Hilay a reçu une couverture d'émulsion.
- Diverses réparations ont été effectuées : chemin des Noël (VC127), route de la Chesnaye VC104), rue de la Largerie (VC 217), rue de la Fontaine (VC108) pour un montant de 35 174 €.
- Les réparations de « nids de poule » du printemps ont nécessité trois camions d'enrobé à froid distribués par nos employés communaux pour 484.10 €.
- L'entreprise Serge Thibault a procédé à des curages de fossés et la réparation de la voie en falun « rue de la Ruelle » pour 1900 €.

URBANISME

La demande de logements n'est plus aussi active depuis un an. Toutefois, en conformité avec le PLU, le premier lotissement à venir serait Route de la Largerie.

Dans cette perspective, des parcelles de ce périmètre réservé (Zone 1AUB) ayant été offertes à la vente : succession Paul Guichet parcelles C110-111-112 pour 39 ares 06 et offre Mme Gourdon-Réveillé C113 pour 12 ares 93 la commune les a acquises.

La municipalité a également conclu l'achat en Zone UB d'une parcelle de 13 ares 60, route d'Angers (après le cimetière) appartenant à monsieur Roland Guichet.

ACTIPARC



Ateliers Relais

Les deux ateliers relais de la Communauté de Communes du Gennois sur la Zone Anjou Actiparc « La Chesnaye » sont en cours de construction. La livraison des deux bâtiments est prévue pour janvier 2009.

Ce sont plus de 400 000 € que la Communauté de Communes investit pour accueillir les entreprises désireuses de s'implanter sur notre territoire, avec le soutien financier de l'Etat et du Conseil Général.

Les ateliers de 300 m² chacun sont destinés à être loués, en crédit-bail, à des entreprises industrielles et de service ou à des artisans.

Un des deux ateliers est déjà réservé par PharmaReva, une entreprise spécialisée dans la location et vente de matériel médical auprès des pharmacies d'officine.

Vous recherchez un local ?

Le deuxième atelier est disponible dès le début de l'année 2009 :

Caractéristiques :

*N'hésitez pas à prendre contact
avec la Communauté de Communes
au 02 41 38 08 58 ou par e-mail à info@cc-gennois.fr*





Le 13 décembre 2008, le Maire et son Conseil municipal accueillent monsieur Jean-Claude Hermet, Sous Préfet de Saumur, monsieur Alain Lauriou Conseiller Général et monsieur Serge Dugast Président de la Communauté de Communes pour nommer et remercier trois personnes ayant rendu d'éminents services à la commune.

Madame Maryse Plénel pour 40 années de service en fonction publique dont 34 à

Ambillou a reçu la médaille or régionale départementale et communale. Madame Bernadette Justeau pour plus de 20 ans de service à la commune a reçu la médaille d'argent régionale départementale et communale ainsi que monsieur Jean-Pierre Darteil Conseiller municipal depuis 1983 pour ses 25 ans de présence. Monsieur le Maire a rappelé leurs états de services et fleuri les récipiendaires décorés auparavant par les personnalités.



Cette sympathique réception s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

FLEURISSEMENT

La nouvelle commission fleurissement s'est déjà réunie. Elle a planché sur différents points de notre commune, à faire évoluer ; ou bien parce qu'il faut renouveler les végétaux et l'ornement, ou bien parce qu'il faut penser au «budget», et par les temps qui courent ce n'est pas une sinécure .

Pour la réalisation de l'ensemble de nos jardinières, et des hexagones encore cette année, pour la quatrième fois, nous avons sollicité le savoir-faire de la société Blanvillain de Vauchrézien. Vous êtes nombreux à apprécier le résultat obtenu par une professionnelle confirmée et reconnue dans notre région.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

C'est le premier samedi de juillet, que le jury du concours des maisons fleuries, a sillonné notre commune.

Merci à vous tous qui prenez le temps d'égayer notre environnement en fleurissant vos jardins, murs, cours et fenêtres.

Il est toujours très difficile au jury, de départager les meilleurs.

Suite à la décision prise par le jury l'an dernier, cette année, nous avons mis hors concours Mme Brunet et M. et Mme G. Métivier qui ne déméritaient pas.

Les récompensés classés par ordre alphabétique sont :

1^{ère} catégorie :

Jardins très visible de la rue

Mme BAYON Jeanne

Mme GUILLOU Rolande

M. Mme JUIN Philippe

M. Mme LE GUENNEC Joseph

M. Mme RABOUIN Michel

M. Mme ROULLEAU Michel

3^{ème} catégorie :

Balcons-Terrasses

M. Mme FRAPPEREAU Alain

Mme STEVENIN Marie-Louise

4^{ème} catégorie :

Fenêtres et Murs

M. Mme BOURDILLAUT Christian

Mme LAMOUREUX Germaine

Mme POUYADOUX Odile

Fermes Fleuries :

M. Mme CORDIER André

M. Mme PAILLOCHER Bruno

Coup de cœur :

M. Mme MARTIN Nicolas



Foyer Logement «Les camélias»



Comme cela avait été prévu, le nettoyage et la mise en peinture des façades et des appuis de fenêtres du foyer logement ont été réalisés au cours du deuxième semestre 2008. La société « Habitat 49 », gestionnaire du bâtiment a dirigé les opérations. Le financement a été réalisé avec les provisions d'amortissement, autour de 150 00 euros.

Le CCAS a saisi l'opportunité que le logement numéro 16 ait été vide de tout occupant, pour en changer la tapisserie et ainsi accueillir une nouvelle résidente, dans d'excellentes conditions, début septembre.

Actuellement, le foyer logement a un appartement type T2 de libre. Les renseignements à ce sujet, pour toute personne intéressée, sont donnés par la mairie, ou directement à l'accueil du foyer.

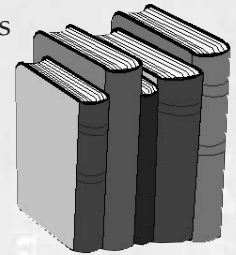
Comme chaque année, le goûter de Noël pour nos aînés, s'est déroulé dans l'accueillante salle à manger, encore plus pimpante avec ses nouveaux tableaux. L'animation, elle aussi était nouvelle, puisqu'un «Loto» était proposé. A cette distraction ludique, tout le monde a adhéré, et l'ambiance fut très sympathique et joyeuse.

Toujours au chapitre des loisirs, Jean-Pierre LENAERTS continue, à-peu-près tous les mois, sa permanence pour les prêts de livres de la bibliothèque. A chaque fois plus d'une vingtaine de livres, dont une majorité écrits en gros caractères, sont empruntés par les résidents. Ce service semble toujours être apprécié et crée une animation, en renouant les contacts.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Après avoir changé de local l'année dernière, et pour répondre au mieux à vos attentes, nous avons depuis le mois de septembre, changé nos horaires. L'ouverture au public se fait le mercredi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, et le samedi de 10 heures à 12 heures. Bien sur, les écoles continuent de nous rendre visite le jeudi après-midi. Nous avons cette année acquis de nombreuses nouveautés que vous pouvez facilement retrouver, puisqu'elles sont désormais regroupées sur une seule étagère !



Le vide grenier du mois de mai a été un succès, permettant de découvrir un certain nombre de livres et de faire visiter nos locaux à ceux qui n'en avaient pas encore eu l'occasion. Cette année, nous avons proposé un après-midi de lecture de contes aux plus jeunes d'entre nous, le mercredi 29 octobre et le 3 décembre, nous essaierons de renouveler cette activité le plus régulièrement possible.



La bibliothèque départementale de prêt nous a confié pour cette fin d'année une exposition portant sur « l'ours ». Cet animal nous rappelle aussi le Nounours de notre enfance, symbole de chaleur et de douceur ! Idéal en cette période hivernale !

Pour l'année 2009, la cotisation pour une famille est portée à 7,70 € !

Nous remercions l'équipe de bénévoles, toujours aussi dévouée, qui peut encore accueillir toutes les bonnes volontés. Nous vous souhaitons une excellente année de lecture.

Notre unique sentier pédestre, à Ambillou, est en attente de labellisation. Aujourd'hui balisé (en jaune), il est déjà parcouru par bons nombres d'associations de randonneurs du département.

Il est présenté ainsi sur les guides de randonnées :

Quand la terre nous livre ses secrets... Ambillou, situé à égale distance d'Angers et de Saumur à proximité de l'axe menant à Poitiers, la commune d'Ambillou-Château présente la spécificité de posséder une fabuleuse géo diversité. Ainsi, le tuffeau du nord de la commune laisse place aux faluns au sud du bourg. Entre origines et traductions paysagères, le sentier pédestre d'Ambillou-Château permet de découvrir un patrimoine géologique discret et mystérieux, jadis immergé dans la Mer des Faluns...

L'étude de notre sous-sol atteste des changements climatiques et maritimes de la Terre depuis sa création. La question du réchauffement est donc loin d'être une nouveauté dans l'histoire de notre planète...

- Départ : place des Tilleuls à côté de l'église.
- Sentier vallonné à travers plaines et vignes
- Balisage : jaune
- Distance : 11,5 Km.
- Durée : pédestre: 2h30
VTT/VTC : 1h30



Bonne route !

« LES GIVRES DU PATRIMOINE »

Comme les photos choisies pour illustrer la couverture de ce bulletin vous le rappellent, l'été 2008, a été marqué par ce temps fort d'animation culturelle.

Il faut dire que les acteurs de la troupe SPECTABILIS sont entrés en parfaite communion avec notre population, pour la mise en scène de ce spectacle, en prenant de multiples rendez-vous avec les élus et les mémoires orales de la commune.

Ainsi est né le spectacle nocturne et itinérant des « Givres du Patrimoine »

Le scénario : A Ambillou deux personnes congelées il y a plusieurs dizaines d'années, reviennent à la vie en 2208 !...

Ce fut un bonheur pour les aînés de revivre l'épopée des abattoirs et la réouverture des commerces anciens qui dynamisaient le bourg .Ce fut aussi l'occasion pour les générations plus jeunes de connaître l'atmosphère de ces années de croissance en même temps que des sites habituellement non ouverts au public, telle la propriété de Madame Verneuil.

Au cours de ce spectacle l'imagination a souvent débordé, et à un moment ce fut le délire devant l'interrogation : « à savoir si Ambillou est bien contourné par la deux fois deux voies ou bien s'il faut déplacer les maisons autour de la voie rapide ? ».

Ce voyage imaginaire s'est terminé dans un jardin troglodyte du centre bourg, en musique et avec le partage du verre de l'amitié.

Avec un peu de scepticisme au départ quant au nombre de représentations annoncées, les soirées ont vite affiché complet, tant le bouche à oreille a bien fonctionné. La fréquentation fut au-delà des espérances des organisateurs, et des représentations supplémentaires auraient pu être envisagées. Heureusement des souvenirs photographiés et filmés de ces soirées subsisteront, car il serait surprenant qu'Ambillou ait le bonheur de revivre prochainement une telle aventure.

Notre bulletin se devait de faire la part belle à ces souvenirs d'un été de fête où la fusion patrimoine, détente et petites histoires, était totalement aboutie.

A LOUER

Deux appartements
de l'ancien Presbytère.

- T1 Bis
- T2

Renseignements secrétariat de mairie.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h

- Semaine impaire : le vendredi
de 13h30 à 15h30
- Semaine paire : le samedi
de 10h à 12h

Fermé le Mercredi 24/12/2008
et le vendredi après midi le 2/01/2009

Tél. 02 41 59 30 58

Fax. 02.41.59.93.72

e-mail mairie.ambillouchateau@wanadoo.fr

REVISION DES LISTES ELECTORALES ANNEE 2009

Les nouveaux habitants, les jeunes ayant atteint 18 ans, voudront bien se faire inscrire, si ce n'est déjà fait, au secrétariat, la date limite étant le 31 décembre 2008.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

A partir du 15 janvier 2009 au 14 février 2009, les agents recenseurs déposent à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

M^{lle} Marion GRAVELEAU et M^{me} Françoise JOBARD feront la formation et se partageront le territoire communal.

RECENSEMENT MILITAIRE

O
B
J
E
C
T
I
F

C
I
T
O
Y
E
N

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours
soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Pour plus de renseignements, contacter le **Centre du Service National de NANTES**
au 02 28 24 27 84

Nouvelle adresse postale du CSN de Nantes :
 Adresse postale : BP 72111, 44021 NANTES CEDEX 1
 Adresse géographique : Quartier Mellinet, 69 rue du Général Buat, 44000 NANTES

<http://www.defense.gouv.fr> - csn-nte@dsn.sga.defense.gouv.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT MAJEURS ET MINEURS

11

Les Pièces à fournir pour les 2 demandes sont :

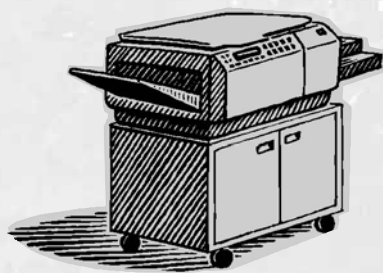
- 2 photos couleurs (nouvelles normes)
- 1 copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 justificatif de domicile récent (facture EDF, Tél.)
- ancienne carte, ancien passeport
- 1 timbre poste à 0.55 €



En plus pour les passeports

- 1 timbre fiscal à 60 € pour les personnes majeures gratuit pour les mineurs

PHOTOCOPIE



Tarif au 1^{er} janvier 2009

La photocopie	0.25 €
De 11 à 25 copies identiques	0.20 €
De 26 à 50 copies identiques	0.15 €
De 51 et plus copies identiques	0.10 €

Ces tarifs seront doublés pour les photocopies recto verso et pour les formats 29.7 x 42.

Les photocopies sont gratuites pour les associations qui fourniront leur papier.

Photocopie de documents administratifs communaux :

La photocopie 0.18 €

LOCATIONS

SALLE DES LOISIRS :

Les demandes de réservation de la salle des loisirs (à titre gratuit ou payant) sont à faire au secrétariat de mairie.

Le prix des locations est fixé comme ci-dessous. Un chèque de caution de 230 € sera demandé pour chaque location.

En cas de désistement, il sera facturé une indemnité de 50 % de la location

	Commune	Hors commune
Grande salle		
Dîner Dansant et mariage	175 €	215 €
Banquet Buffet	135 €	168 €
Concours de Belote	90 €	125 €
Réunion Professionnelle	63 €	63 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Petite salle		
Banquet Buffet	75 €	85 €
Réunion Professionnelle	48 €	54 €
Vin d'honneur	40 €	55 €

Les associations bénéficieront d'une location gratuite.



VERRES :

Les demandes de réservation pour la location de verres sont à faire au secrétariat de mairie.

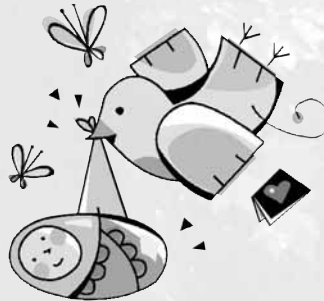
Une caution de 1,10 € par verre sera demandée à la réservation.

Le prix de la location est fixé à 0,15 € par verre.

NAISSANCES

BOUET Juliette Marie Adèle, 16, route de Brigné
 FRADIN Juliane Marie Solange, 7, rue des Erables
 DELAPRE Léonie Sandrine Nadine, 18 route de Brigné
 QUENTIN Antoine Martin Pierre, 3, rue de la Levée
 MARTIN Nathan Nicolas André, 32, route de Doué
 DUFOUR Marius, 3 bis, rue de Milly
 ROULEAU Enzo Martin Raphaël Damien, 1, rue des Vergers
 CASQUERES Grégory Didier Marc, 3 bis, rue de la Fontaine
 JUSTEAU Claire Marie-Ange Fabienne, 7, rue de la Basse Banlée
 RONDEAU Hugo Ludovic Marcel, 3, rue de Milly
 POMMIER—GOGAIN Lou Nadège Harmony, 17, route de Doué
 BOMPAS Axélane Adeline Christelle, 21 route de Doué
 ODIE Noémie Aurélie Stéphanie, 16 A route de la Grézille
 METAIRIE Elyne Estelle Julie, 32 bis Route d'Angers
 MANCEAU Antonin Daniel Yves, 4 bis rue Bourdiganne

*née le 16/01/2008 à Angers
 née le 16/02/2008 à Angers
 née le 24/02/2008 à Angers
 né le 12/03/2008 à Angers
 né le 21/04/2008 à Angers
 né le 6/05/2008 à Angers
 né le 23/05/2008 à Angers
 né le 23/05/2008 à Saumur
 née le 2/08/2008 à Angers
 né le 12/08/2008 à Angers
 née le 29/09/2008 à Angers
 née le 13/11/2008 à Saumur
 née le 21/11/2008 à Saumur
 née le 01/12/2008 à Saumur
 née le 08/12/2008 à Saumur*



MARIAGES

BORDAS Fabienne Victorine Léa et BOURREAU Jackie Eric
 RENIER Nathalie Sylvie Nadine et GUICHET François Jean

*le 22/03/2008
 le 09/08/2008*



DECES

M. BOUTIN Auguste Camille Fernand
 M. CHOLET Damien Yvan Hubert
 M. BOUTIN Auguste Georges Louis
 Melle VIAUX Jeannine Suzanne
 M. POUYADOUX Jacques Jean Marcel
 M. GREGOIRE Michel Henri
 M. POIRIER Jean-Louis Pierre
 Mme OGEREAU née CHOISEAU Paulette Louise Eugénie
 M. ROUREAU Michel

*le 04/01/2008 à Doué la Fontaine
 le 17/05/2008 à Ambillou-Chateau
 le 22/05/2008 à Ambillou-Château
 le 29/06/2008 à Ambillou-Château
 le 3/08/2008 à Doué la Fontaine
 le 25/08/2008 à Doué la Fontaine
 le 28/09/2008 à Doué la Fontaine
 le 14/10/2008 à Ambillou-Château
 le 31/10/2008 à Angers*



RELAIS POSTAL

M. Mme FADILI Rdouane :
25, route d'Angers Tél 09 62 55 06 72

PRESSE

Courrier de l'Ouest :

Mme PEREGO - Tél. 02 41 38 02 69 (Gennes)

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Renseignements : la Communauté de Gennes Tél. 02 41 38 08 57

M. BELANGER Gérard chargé de porter les repas Tél. 02 41 38 04 08 ou 06 71 57 32 00

SMITOM

Déchèterie intercommunale de Gennes :

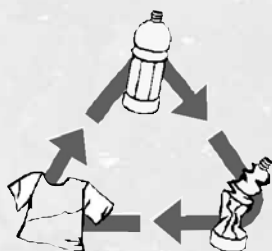
Horaire d'Ouvertures : Lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 18 h

Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18 h.

Rappel des ramassages

- les ordures ménagères tous les lundis matins
- les caissettes jaunes tous les mardis matins
- les caissettes vertes les mardis des semaines paires
- les caissettes bleues les mardis des semaines impaires

Jours fériés : le ramassage est reporté au lendemain



MEDICO-SOCIAL

Médecin : M. BABIN Philippe Rte de Doué

Consultation tous les jours, sauf jeudi soir. 8h à 11h - 17h à 19h Visite de 11h à 17h

Sur Rendez-vous : le mardi et samedi après-midi

Infirmières : Mmes PACHA, BELLINO M. BEZIS - 22, Rte d'Angers

Sur Rendez-vous : avant 8 heures.

Kinésithérapeute : M. LEBREIL - 7 bis, route de Doué

Assistantes Maternelles :

BARIL Dany - 1, bis rue de la Levée

BINIER Sophie - 4, rue de Treillebois

BOMPAS Marie Laurence - 4, route de Grenet

BUFFARD Béatrice - 18, route d'Angers

CLEMOT Jocelyne - 3, rue des Erables

JARRY Irène - 10, rue des Noyers

METAYER Sophie - 14, route de la Grézille

GUICHET Nathalie - 19, route d'Angers

Tél. 02 41 59 36 36

Tél. 02 41 59 74 02

Tél. 02 41 59 96 88

Tél 02 41 59 33 93

Tél 02 41 38 64 43

Tél 02 41 59 36 40

Tél 02 41 59 35 22

Tél 02 41 59 90 39

Tél 02 41 59 36 21

Tél 02 41 50 04 36

Tél 06 64 87 52 32



ARTISANS

Boulangerie Pâtisserie : M. et Mme HY - 3, rte de Doué

Ebéniste : M. DARTEIL Alain - 36, route d'Angers

M. RABOUIN Dimitri - 21, route de Brigné

Electricité Générale : M. BARIL J. Marie - 2 impasse des Rosiers

M. MERAND Patrice - 8, Rue de Grenet

Electromécanique et hydraulique : SARL BEGET - 2, Rue des Moulins

Electroménager : M. RAIMBAULT Freddy - Rue du Château

Couverture-Chauffage-Sanitaire : SARL JUIN Philippe - Rte de Doué

Travaux Agricoles : M. THIBAUT Serge - 52, rte de la Grézille

Négociant en bois : M. AUVRET Pierre

Diemaker Form : M. METAYER Denis - Rue Maria Auger

Tél. 02 41 59 30 60

Tél. 02 41 59 36 91

Tél. 02 41 59 51 83

Tél. 02 41 59 33 68

Tél 02 41 53 29 71

Tél 06 30 74 55 72

Tél. 02 41 54 46 63

ou 06 30 92 91 98

Tél. 02 41 59 30 96

Tél. 02 41 59 31 43

Tél. 06 60 89 87 06

Tél. 02 41 59 38 90

COMMERCANTS

<i>Bar-Tabac</i> : Melle Magali BLAIE - 2, route d'Angers	Tél. 02 41 51 15 24
<i>Coiffeur</i> : COIFFURE 2000 - 1 bis, route de Sauné	Tél. 02 41 59 30 32
<i>Epicerie</i> : M. Mme FADILI Rdouane - 25, route d'Angers	Tél 09 62 55 06 72
<i>Fleuriste</i> : Mme CAILLAULT Françoise "Un Jour... Une Fleur..." 9, route d'Hilay	Tél. 02 41 59 35 74
<i>Garages</i> : SARL RELAIS 2000 M. et Mme BOUTREUX - 28, rte d'Angers	Tél. 02 41 59 30 06
JASMY MORILLE AUTOMOBILES - 42, Rte de Doué	Tél. 02 41 59 33 65
<i>C.A.PL</i> : 26, route d'Angers	Tél. 02 41 59 32 74
<i>TEAM OUEST</i> : 2, rue de la Fontaine	Tél. 02 41 59 30 12

GITES RURAUX ET CHAMBRES D'HOTES

<i>Sauné</i> : M. Mme HOUFFSCHMITT Philippe la Poterie «Matin Calme» : 5 personnes	Service de réservation Tél. : 02 41 23 51 23
M. Mme HALL Anthony	Tél. : 02 41 59 31 35
<i>Gites pour 5 personnes, 2 chambres, 1 salle de réception de 70 à 80 personnes</i>	
M. POITEVIN et Mme CAILLARD	Tél. 02 41 50 00 12
<i>Gites pour 2 adultes et 1 enfant, 3 chambres avec table d'hôte sur réservation</i>	
<i>Hilay</i> : GABILLARD Françoise	Tél. : 02 41 59 44 04
3 personnes	Service de réservation Tél. : 02 41 23 51 23
<i>Sourches</i> : M. BANSARD Roland	Tél 02 41 64 27 11
<i>Gites pour 6 personnes</i>	Service réservation 02 41 88 00 00
<i>La Grézille</i> : M. Mme COCANDEAU Jean Marie	Tél 02 41 50 94 84
3 chambres pour 6 personnes	

PERMANENCES DIVERSES

ASSISTANTES SOCIALES :

Régime Général : Madame DELANEF Isabelle / Gennes le mardi matin sur rendez-vous.
Tél. 02 41 51 93 11 ou au centre de circonscription d'action sociale et de santé de Saumur 25 bis rue Seigneur Tél 02 41 53 02 30

CAF Saumurois (famille 1 enfant de - 20 ans) Emmanuelle GEFFROY Tél 02.41.54.06.44

M.S.A. du Saumurois Layon

Conseillère en Economie ESF : Mme Christine CIEUTAT Tél : 02 41 54 06 44

Permanence téléphonique le mardi de 9h30 à 12h30 Gennes Tél. 02 41 38 00 97.

Relais emploi : Martine RABOUIN et Frédéric SAVARIAU : Permanence Gennes

Château de la Roche du Lundi au Vendredi de 8h45 à 12h. Tél. 02 41 38 06 13

L'après midi contacter l'AIE au 02 41 59 75 18

Accueil jeunes 16-25 ans : Mlle BENOIT Evelyne 02 41 53 02 30

Permanence Gennes Château de la Roche Mardi de 9h à 12h et Mercredi de 14h à 17h (sur rendez-vous uniquement)

Renseignement, prise de rendez vous de 9h à 12h - Tél. 02 41 59 75 18

CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) Tél 02 41 22 99 99

Doué-la-fontaine : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, le matin à la Maison de Pays

CRAM Point d'accueil retraite 1^{er} - 2^{ème} et 3^{ème} mercredis

Centre social - MSA "Les Fontaines" 4 rue Saint Denis

Avant tout déplacement et pour prendre rendez-vous appelez le 0 821 100 110

CLIC de Loire en Layon (Centre Local d'Information et de Coordination)

C'est un espace de conseils pour les personnes de plus de 60 ans. Il les aide dans leurs démarches au quotidien et favorise ainsi leur maintien à domicile ou il les oriente vers des services appropriés (service de soins, structures d'accueil et d'hébergement...)

Permanences : mairie de Thouarcé, tous les matins de 9h à 12h.

Château de la Roche à Gennes : le lundi de 14h à 17h30 Téléphone : 02 41 54 13 27 (ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur : (votre nom et numéro de téléphone)

Conciliateur : Mairie de Gennes 3^{ème} Mercredi de chaque mois de 14h à 18h - tél. 02 47 38 08 57

Député de Maine et Loire : Monsieur Michel PIRON assurera une permanence à la mairie de Gennes le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9 heures 30 à 11 heures 30.

Comme je vous le signalais dans le précédent bulletin, les effectifs en progression importante avaient amené les maires et adjoints des communes d'Ambillou-Louerre-Noyant-Brigné et le bureau du S.I.U.P à prévoir la construction d'un bâtiment modulaire abritant 2 classes CP, CE1-CE2 plus une salle informatique.

Cette nouvelle école située à Noyant la Plaine a permis d'établir un équilibre en rompant l'isolement de l'enseignant de la classe unique. La mairie de Noyant propriétaire du terrain a procédé à l'aménagement extérieur (cour, préau, clôture, assainissement) après avoir remédié aux difficultés que représentait le dénivelé.

Le S.I.U.P a assuré la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment qui a coûté la somme de 183 400 € TTC, nous remercions le Conseil Général et M. Piron, député de Maine et Loire qui nous ont permis par leurs subventions respectives de 69 109.33 € et 4000 € d'avoir pu réduire cette dépense.

Le nombre d'élèves à Noyant a nécessité d'agrandir la cantine en lui annexant l'ancienne garderie qui jouxtait le local cuisine, cet endroit est devenu plus spacieux pour les enfants et le personnel.

L'autre changement important a été le déplacement de la garderie dans les locaux de l'ancienne classe de M. Lelièvre, à la plus grande satisfaction de Carine qui s'occupe des enfants avec l'aide de Catherine.

Le nouvel espace est un atout pour le rangement et la luminosité égaie ce lieu de convivialité pour les enfants.

En conclusion, il semble que tous les utilisateurs de ces nouveaux locaux soient très satisfaits ; profitant d'un ensemble réparti de façon harmonieuse dans ce site.

Merci à tous les intervenants et aux quatre municipalités actuelles et précédentes qui ont permis de mener à bien ce projet.

Le personnel du S.I.U.P et moi-même vous adressons tous nos vœux pour 2009.

Yves Réveillé



ÉCOLE PUBLIQUE D'AMBILLOU-CHÂTEAU

La rentrée scolaire 2008 / 2009 s'est bien déroulée. Nous profitons de cet article pour remercier tous les partenaires qui ont permis l'ouverture d'une sixième classe au sein du RPI.

L'école accueille 49 élèves répartis comme suit :

- 25 élèves de CE2/CM1 (14 CE2 et 11 CM1) dans la classe de Melle NORMAND,
- 24 élèves de CM1/CM2 (6 CM1 et 18 CM2) dans la classe de Melle JOURDREN.

Quelques aménagements ont été réalisés au sein de l'école : la pose de nouvelles fenêtres côté cour et la réfection des sanitaires garçons.

L'année dernière, nous avons mené les actions suivantes :

- un spectacle au Grand Théâtre d'Angers (en continuité avec la classe à PAC)
- une visite aux pépinières Ogereau
- la participation à une rencontre théâtrale au Théâtre Municipal de Saumur pour les CE1 / CE2,
- l'activité piscine pour les CE1.

Certains projets qui ont été menés l'année dernière sont reconduits cette année :

- les séances à la piste routière de Louerre pour les CM1/CM2,
- la participation au cross de Gennes,
- la visite du collège de Gennes,
- l'intervention de M. PARIS, bénévole de l'association « Lire et faire lire », intervenant dans notre école depuis 4 ans.

A ces activités, ont été ajoutés :

- une sortie à l'abbaye de Fontevraud en partenariat avec le Parc Naturel Régional Anjou Touraine,
- un concert éducatif proposé par l'association « Pays du Layon ».

L'année dernière, nous avons pu mener à bien nos différentes sorties grâce à la contribution de l'association de parents d'élèves et de la coopérative scolaire.

Cette année, comme les autres années, nous poursuivrons et développerons notre action coopérative.

Vous souhaitant, par avance, d'agréables fêtes de fin d'année.

Melle JOURDREN et Melle NORMAND



L'école de Noyant accueille les enfants de CP, de CE1, et une partie des CE2 des 4 communes du SIUP. Ce sont cette année 45 élèves qui fréquentent notre école.

Bien sur, l'événement cette année est l'installation dans les nouveaux locaux. Nous avons maintenant 2 classes à Noyant, une pour les CP, l'autre pour les CE, et une salle informatique et bibliothèque entre les 2 classes avec un accès direct. Les classes libérées de la présence des ordinateurs et de la bibliothèque sont plus spacieuses. Les enfants ont accès à une quinzaine d'ordinateurs dont 13 en réseau.

Une nouvelle cour et un préau ont été réalisés, cour bitumée qui fait la joie des patineurs en herbe.

La cantine a annexé le local garderie et utilise tout le bâtiment, la garderie se fait dans l'ancienne classe.

L'inauguration de la nouvelle école a eu lieu le 13 octobre et a été l'occasion de présenter des documents anciens et l'histoire de cette classe construite en 1901.

Les sorties nature se poursuivent avec la LPO, les enfants ont l'occasion d'y découvrir des richesses formidables, c'est un patrimoine local que nous devons leur faire découvrir et apprécier.

La fête de l'école a été l'occasion d'initier les enfants au théâtre puisqu'ils ont présenté à leurs parents une petite pièce et des chants.

Les élèves de CE1 ont pu bénéficier des activités de piscine à Thouarcé avec ceux qui sont à Ambillou.

L'élle Le Foll continue son activité à la garderie de 7h à l'arrivée du car et de 16h30 à 19h15.

M. Lelièvre



ÉCOLE MATERNELLE DE LOUERRE

Cette année l'école accueille 60 enfants :

- 31 en petite section
- 15 en moyenne section
- 14 en grande section



Cette année en petite section nous travaillons sur le thème de l'eau.

Nous avons fabriqué un aquarium géant avec des poissons, des bulles, des algues, des étoiles de mer et même des coquillages.

Tous les mois nous faisons de la cuisine pour fêter les anniversaires de nos copains de la classe.

Au mois d'octobre, pour fêter les 3 ans de NAYA et d'EMMA, nous avons fait de la soupe.



A l'école avec notre lombricomposteur nous fabriquons du compost et de l'engrais naturel et nous l'utilisons dans la cour pour faire pousser nos fleurs.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'UP AMBILLOU-LOUERRE-NOYANT-BRIGNE

19

Les membres de l'Association changent mais l'envie reste la même d'aider au financement des sorties pédagogiques et des activités organisées par les instituteurs des écoles tout en animant nos communes avec des manifestations telles que :

- le marché de Noël (toute l'après-midi du samedi 6 décembre 2008 à Noyant la Plaine) avec la présence du Père Noël
- le marché aux fleurs lors du vide grenier d'Ambillou
- la fête des écoles fin juin

Le marche d'automne rencontre toujours le même succès et sera reconduit l'année prochaine.

Mais l'équipe réfléchit déjà à de nouvelles actions !!! En effet, cette année, le programme est riche et alléchant pour nos enfants :

- Sorties piscine pour les CP et les CE1 de Noyant la Plaine,
- Visite de l'Abbaye de Fontevraud (CE2-CM2 d'Ambillou-Château) sur le thème des Plantagenêt abordé de façon ludique au travers d'une chasse au trésor.
- Le thème de la protection de la nature sera également abordé par nos plus jeunes avec diverses sorties prévues (les PS/MS sur le thème de l'eau à Brissac, les GS iront se balader dans notre jolie forêt de Louerre et les CP iront découvrir les crapauds).

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies et qui ont participé aux manifestations (notamment les membres du bureau qui nous quittent aujourd'hui), et celles qui vont nous rejoindre dans notre nouvelle aventure avec leur enthousiasme et leurs idées.

Si des parents souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter les instituteurs qui nous transmettront vos coordonnées. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les membres du bureau

Siège social : Ecole Maternelle de Louerre - Tél 02 41 38 07 14

Présidente : Mme Aurélie FONTAINE (*Alya MOUSSA, postulante au poste*)

Trésorière : Mme Anne DAHHAN (*Grégory MARQUE, postulant au poste*)

Secrétaire : Mme Fabienne JACQUELINE (*Patricia MADRANGE, postulante au poste*)

Vice-secrétaire : Mme Séverine MARQUE (*postulante au poste*)



Monsieur Jean-Pierre Lenaerts ayant cessé son activité de bénévole au sein de l'Association début 2008, le correspondant de l'ADMR pour la commune d'Ambillou-Château est maintenant, monsieur Noël Genevaise.

Retraité de l'Éducation nationale et habitant la commune, il a choisi de consacrer du temps pour assurer le relais avec l'ADMR de Gennes. Il prend en charge la transmission de certains documents et se déplace à domicile pour constituer les dossiers de demande d'aide, selon ses disponibilités. Mais il peut être sollicité pour d'autres questions : il s'efforcera d'y répondre dans la mesure de ses compétences.

Par contre, il n'est pas chargé d'établir le calendrier des personnes qui interviennent chez les particuliers bénéficiant d'une aide. Les souhaits d'aménagement des horaires sont à demander auprès des intervenants ou au bureau de Gennes. (tél. 02 41 40 10 22)

Noël Genevaise

1 B route de la Grézille - Tél. 02 41 67 91 53

Noël.Genevaise@orange.fr

ADMR

ECOLE PRIVÉE NOTRE DAME

6, route de Sauné - tel. 02 41 59 32 75 - email : ecolenotredame.ambillou@wanadoo.fr



Présentation de l'équipe :

Mme Géraldine Pasquier enseigne dans la classe de Petite Section 1ère année, de Petite Section 2ème année et de Moyenne Section.

Mlles Anne Guitton et Hélène Cady (directrice) enseignent dans la classe de GS-CP.

Mme Cécile Langlais et Mme Laure Verneau enseignent dans la classe de CE1-CE2.

Mlle Fabienne Chalopin enseigne dans la classe de CM1-CM2.

Mlle Anne-Claire Reuillier, enseignante spécialisée dans l'adaptation scolaire et la scolarisation des enfants handicapés, est présente dans l'école deux demi-journées par semaine.

Présentation de l'équipe non-enseignante, employée par l'OGEC de l'école Notre Dame :

Mme Annette Frappereau, aide maternelle, intervient le matin dans la classe maternelle. Elle participe également à l'entretien des locaux.

Mlle Maryline Chauveau, agent de service, intervient auprès des enfants de la classe maternelle en assurant le service à la cantine, la surveillance de la sieste, l'aide dans les activités de la classe. Elle s'occupe de l'entretien des locaux.

Mme Martine Graveleau, agent de service, assure le service des repas à la cantine. Elle s'occupe aussi de la garderie le matin et le soir.

Effectifs à la rentrée 2008 :

Petite Section 1 & 2, Moyenne Section	25
Grande section , Cours Préparatoire	23
Cours Elémentaire 1 ^{ère} année et Cours Elémentaire 2 ^{ème} année,	21
Cours Moyen 1 ^{ère} année et Cours Moyen 2 ^{ème} année	24
Total	93

Cette année, 93 enfants sont accueillis dans notre école (effectif en hausse +4). Ils sont répartis de la manière suivante :

La garderie :

Un service de garderie assuré par Martine Graveleau est à votre disposition le matin de 7h45 à 8h45 et le soir de 16h45 à 18h15.

La cantine :

Les repas sont préparés par la cantine municipale et livrés dans notre école. Les élèves de maternelle déjeunent à partir de 12h00, le service des plus grands commence à 12h30.

Les projets pédagogiques réalisés au cours de l'année 2007-2008 :

Le projet d'école est axé sur le thème « la littérature ».

Durant l'année scolaire 2006-2007, nous avons mis l'accent sur la découverte de l'objet livre et de la poésie.

L'année dernière, nous avons travaillé sur un type d'écrit précis : le conte. Dans chaque classe, nous avons découvert des contes traditionnels. Une conteuse professionnelle, Guillemette de Pimodan, est venue conter, pour notre plus grand plaisir. Ensuite, lors d'une soirée, nous avons à notre tour mis en valeur des contes.

Nous travaillons en lien avec la bibliothèque de la commune : chaque semaine, deux groupes d'enfants des quatre classes s'y rendent. La découverte des livres présents permet d'enrichir les connaissances.



Voyage de fin d'année au château de Tiffauges.

Nous entretenons une correspondance scolaire depuis trois ans avec l'école de Zigla-Koulpélé, village situé au sud-est de Ouagadougou, au Burkina Faso). L'argent récolté lors du bol de riz de l'école a permis d'acheter notamment beaucoup de crayons et de cahiers pour nos amis de Zigla. A chaque rentrée, nous leur envoyons un colis de fournitures scolaires

Les projets pédagogiques de l'année 2008-2009 :

Le projet d'école est axé sur le thème « la littérature ».

Cette année, nous travaillons plus particulièrement le théâtre et les écrits qui correspondent. Cela permet de faire progresser la langue orale et la langue écrite.

Nous apprenons également à recycler les déchets et à protéger notre environnement, en lien avec le SMITOM de Doué la Fontaine. Dans chaque classe, des activités sont menées pour sensibiliser les élèves à la nature et à sa protection. Nous espérons que, dans leur vie de tous les jours, les enfants pourront devenir des éco-citoyens.

Nouvelle organisation avec la suppression du samedi matin :

La semaine de classe est passée de 27h à 25h lors de cette rentrée. Les enfants bénéficient désormais d'une aide personnalisée encadrée par les enseignantes, le mardi et le vendredi après la classe. Les enfants peuvent ainsi progresser plus vite par petits groupes.

A vos agendas pour les temps forts 2008 / 2009

- Soirée dansante - 29 novembre 2008
- Opération « croissant » - 01 février 2009
- NOUVEAUTE Semaine du 20 février : Chorale des enfants de Bondy en l'église Saint Pierre de Doué la Fontaine
- Marché de Printemps - 25 avril 2009
- Kermesse - 21 juin 2009

Ascension

Le vendredi de l'Ascension, il n'y aura pas d'école. En compensation les enfants (et leurs maîtresses) travailleront le mercredi d'avant.

La nouveauté

Cette année l'APEL organise une soirée chant avec la participation exceptionnelle de la chorale des enfants de Bondy qui se produit de part le monde. L'ensemble des enfants sera logé dans des familles d'accueil. Si vous êtes intéressés pour héberger un ou deux enfants (et plus si vous avez un dortoir!), merci de nous le faire savoir.

Les bureaux

APEL (Association des Parents d'élèves de l'Ecole Libre) Président: Marc Ogereau.

OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) Monsieur Bernier Président depuis 8 ans, laisse sa place ainsi que Monsieur Métivier trésorier également depuis 8 ans.



Spectacle sur le thème du voyage lors de la kermesse en juin

AMBILLOU-CHATEAU PATRIMOINE

Cette année 2008 a été particulière pour notre association. Comme nous l'avions promis ; après l'ouverture de la déviation, le bourg d'Ambillou a été l'unique sujet de notre Rallye découverte. Cette ballade avait pour but de faire découvrir les nombreux petits commerces qui l'animaient il y a 50 ans. La journée ensoleillée a permis de flâner à pied et de prendre le temps de redécouvrir tous ces lieux :

Les deux épiceries, tenues par M. Blain puis Mme Courtois et celle de Mme Guinoiseau dont le mari était le bourellier du village.



Les deux garages M. Godineau et M. Vérité à qui nous avons acheté nos premiers vélos, solex et mobylettes.

Les deux cafés bistros Chez Mme Réveillé dont le mari était aussi le cordonnier et chez M. et Mme Deschamp qui faisaient hôtel restaurant où le dimanche après la messe, les hommes se retrouvaient pour jouer aux palets.

Les deux coiffeurs, M. Baleine et M. Bernier qui nous a proposé une démonstration de barbier.

Les deux boulangeries, M. et Mme Chevalier et M. et Mme Normand-Huet ; le sabotier, M. Bizeau ; le menuisier et charron M. Caillaud et sa femme qui gérait le magasin de quincaillerie droguerie. Les couturières Mme Rabineau, Mme Jamois et Mme Letout.

Il y avait aussi M. Julien Baril, un homme polyvalent qui pratiquait l'électricité, l'horlogerie et la photographie.

Les visiteurs ont pu également visiter le château et son parc aimablement ouvert ce jour là par sa propriétaire, Mme Verneuil.

Une très belle exposition de vêtements liturgiques, mise en valeur par la blancheur du tuffeau et un éclairage du cœur magnifique, était à découvrir dans l'église.

Le bureau de poste situé dans la mairie avec sa collection de timbres et de vieux documents ne fut pas oublié.

Les écoles étaient ouvertes où le visiteur pouvait lire la morale du jour sur le tableau noir, une dictée était distribuée par une maîtresse civile à l'école laïque et une « religieuse » pour l'école Notre Dame.

Sur la place des Tilleuls, ancien emplacement des abattoirs de M. Chargé, une exposition de photos et extraits de journaux rappelait toute l'animation qui régnait alors dans le bourg : les allers et venues des bouchers, camions et bétail mais aussi les fêtes prestigieuses avec les chars fleuris et bal populaires animés par de grands accordéonistes. Nos jeunes gagnants se sont montrés efficaces pour remporter dans la bonne humeur générale la course aux questions posées. Nous remercions les généraux donateurs qui nous ont permis de leur offrir des lots.

Après cinq années de Rallye découverte de notre patrimoine communal, l'association va s'accorder un temps de réflexion pour envisager d'autres activités ou la reprise éventuelle de ballades découvertes.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont œuvré à leur bon déroulement, ceux qui nous ont soutenu et aidé en étant toujours plus nombreux à participer.



Yves Réveillé,
Olivier Guionneau

Notre association, a été créée, pour permettre le regroupement et la pérennité de chacune des sections, qui la constitue ; à savoir le Football, le Tennis de table, la Gym et le VTT/Marche.

Chacune de ces sections a son budget propre, renforcé par les subventions communales d'AMBILLOU-CHATEAU, LOURESSE, BRIGNE S/LAYON, NOYANT LA PLAINE, LOUERRE ET GREZILLE ; versées initialement à l'ASVR générale.

Son action principale étant le trait d'union Sportif, Cordial et Vital entre les sections.

Cette année, la section VTT, est en quasi sommeil, et nous avons enregistré deux licenciés, pour nous permettre de réaliser en mars prochain la « Rando des loups », sur Grézillé, à laquelle vous êtes tous cordialement invités, comme les éditions précédentes. Puisque le 16 mars dernier ce fût malgré une météo moyenne, un bon millésime avec 511 participants (196 Vététistes et 315 Marcheurs).

Félicitations à la section Foot, aidée du Comité des Fêtes, et de plusieurs bénévoles pour l'organisation et la réussite de superbe journée de secteur des Débutants (environ 800 enfants), qui s'est déroulée le 17 Mai 2008.

Félicitations à la section Tennis de table, pour leur belle saison passée.

En janvier, tous les amis supporters du sport, sont invités à partager la galette des sports à la salle des loisirs d'Ambillou – château.

Quelques évènements sympathiques à retenir :

La section Tennis de table, vous propose le 17 janvier son « concours de belote ».

La section de Football, vous propose en début février prochain, sa « soirée dansante ».

L'ASVR générale vous propose le 4 mars 2009, la « Rando des loups ».

*L'ASVR VOUS OFFRE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2009,
DE SANTE, DE BONHEUR, et D'ECHANGE PAR LE SPORT*



ASVR FOOTBALL

Après une saison 2007-2008 tendue pour le maintien dans leurs divisions respectives, à savoir « Promotion de 1^{ère} division », pour l'équipe fanion et « Promo de 2^{ème} division » pour la réserve. La saison 2008-2009, est répartie sous de meilleurs auspices.



Du sang neuf, dans les rangs des équipes seniors, aussi bien joueurs qu'entraîneur, a redynamisé l'ambiance et surtout la participation aux entraînements (effets très satisfaisants), pour la motivation, la réussite et l'agrément du jeu et par implication des résultats.

Nous souhaitons des vœux de réussite dans sa mission à Toutin Stéphane, notre nouvel entraîneur senior, pour entretenir une bonne coalition entre joueurs de chacune des équipes, accompagné de résultats techniques et sportifs durant, les saisons à venir.

Côté jeunes, l'évolution des effectifs et principalement pour nos tout jeunes est correct, l'ensemble agrémenté d'un nouvel encadrement; puisque à partir de cette année, nous avons sollicité les compétences de POITEVIN Thierry, entouré de l'appui très important et fort apprécié de tous, d'une élève en formation à l'IFEPSA d'ANGERS (Adélaïde).

A tous les deux nous leur présentons nos meilleurs vœux d'accompagnement et d'évolution positive pour nos jeunes et de réussite dans ses études sportives, pour Adélaïde.

En même temps le mercredi, la présence et l'aide d'un généreux parent de joueur (que nous remercions vivement), apporte un confort et une complémentarité reconnue lors des entraînements, base nécessaire et indispensable, à notre pépinière de jeunes joueurs.

Par contre, nous connaissons toujours des difficultés d'effectifs dans nos équipes 13 et 15 ans, avec cette année une complication inopinée, (le club de Doué, a souhaité dissoudre le groupement que nous avons constitué). Si bien que nos 15, (pour respecter l'esprit de camaraderie), ont signés directement à Doué, pour cette saison. Et pour nos 13 ans, nous avons constitué une entente avec ESL Martigné-Briand.

Sur le plan technique ; la commune avec son nouveau conseil a opté, pour un soutien plus intensif (que nous apprécions fort bien) ; en effectuant l'entretien de nos infrastructures. Cela s'est concrétisé, pour cette saison, par la réalisation de la scarification de nos deux terrains, le sablage du terrain d'honneur, ainsi que le taillage des haies.

Le club transmet tous ses remerciements et un vif encouragement, à notre municipalité, pour continuer, à entretenir son engouement à la vie associative et sportive de notre commune.

Quand au club lui-même, avec l'aide de précieux bénévoles, nous avons restauré nos stades (engrais, arrosage, désherbage et réfection de plaque de gazon, mais aussi achat et remplacement du filet pare-ballon sur le terrain principal).

La section Foot, transmet donc, aux membres du conseil municipal, à l'ensemble des joueurs, aux collègues d'encadrement d'équipes, aux généreux bénévoles des buvettes et enfin à tous les fidèles supporters, ses vœux les meilleurs, de santé, et de satisfaction sportive, sociale et professionnelle, pour cette nouvelle année 2009.



ASVR TENNIS DE TABLE



Suite à une saison 2006/2007 exceptionnelle conclue par deux titres, la saison 2007/2008 a été non moins réussie, elle a été conclue par le maintien de toutes nos équipes seniors et d'une montée d'une de nos équipes jeunes ainsi qu'une finale de coupe de l'Anjou pour une équipe et d'une demi-finale pour la seconde.

Pour cette saison, l'effectif est en légère hausse grâce à la création d'une équipe loisir.



Les horaires d'entraînement sont inchangés :

Les jeunes, le mercredi de 14h à 15h, encadrés par Grégory Bécot puis le mardi de 18h à 19h30 dirigés par Daniel Charny, ainsi que le vendredi de 18h à 20h30.

Les entraînements seniors sont le mardi à partir de 19h30 et le vendredi à partir de 20h30.

Le concours de belote aura lieu le 17 janvier 2009 au foyer rural d'Ambillou-Château.

Nous vous invitons cordialement à cette soirée.

Président	MAROLLEAU Fabrice	06 18 12 55 79
Vice-président	LEFOLL David	
Secrétaire	ANGEBAULT Gilles	06 74 46 02 39
Secrétaire adjoint	GUICHARD Michel	
Trésorier	GUINOISEAU David	06 77 45 56 93
Vice trésorier	THIRIAU Marcel	
Responsables jeunes	GUINOISEAU David	
Loisir seniors	ANGEBAULT Gilles	06 74 46 02 39

*Les membres de la section tennis de table vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.*

Cette année trois séances sont proposées : deux pour les adultes et une pour les enfants. Elles sont animées de façon dynamique par Thierry Poitevin.

Pour les adultes : gym-détente et tonique.

A Ambillou, salle des loisirs.

Le mercredi de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h.

Une trentaine de personnes sont inscrites.

Le prix de la cotisation est de 62 €

Pour les enfants : expression corporelle

Ce cours concerne les enfants âgés de 5 ou 6 ans.

Il a lieu à Ambillou salle des Loisirs, le mercredi de 18h à 18h45.

Onze enfants sont inscrits pour l'instant.

Le prix de la cotisation est de 58 € pour l'année.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements : A.Leray :02.41.59.35.91

ASSOCIATION 'CHIFF ET FONT'
AMBILLOU CHATEAU

ASSOCIATION CHIFF' ET FONT'

Les activités du club ont repris en septembre. Ce rendez-vous hebdomadaire du mercredi, se tient toute la journée, dans la salle des anciens, de 10h à 17h. Le repas est pris en commun.

Toutes les adhérentes vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Les personnes qui sont intéressées par ce loisir, peuvent prendre contact avec la Présidente : soit au club le mercredi, soit en téléphonant au 02 41 59 32 65.

COMITE DES FÊTES

L'Assemblée générale aura lieu le 16 janvier 2009, nous ferons le bilan financier et la réélection du tiers sortant ainsi que les candidats qui voudraient rejoindre notre bureau.

Le bilan financier de l'année reste positif dans l'ensemble. Le bal et le vide grenier donne une bonne satisfaction. L'exposition des associations communales est très visitée et beaucoup appréciée par tous les visiteurs.

Merci à tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour le bon résultat de cette fête.

Les deux concours de palets se déroulent toujours bien surtout le palet et la pétanque sur invitation.

Le concours de pêche du 14 juillet reste une manifestation très agréable pour les 38 pêcheurs venus taquiner les poissons.

Le repas du mois de juillet pour récompenser les bénévoles reste bien accueilli dans l'ensemble.

Quelques dates à retenir :

- *Bal du comité* : date à définir
- *Vide grenier* : 3 mai 2009
- *Concours de palets et pétanques* : 6 juin 2009
- *Concours de pêche* : 14 juillet 2009
- *Concours de palets et pétanques* : 5 septembre 2009



Le Président et tous les membres du bureau vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

Association Ambillou-château – Louerre – Noyant la plaine
L'association Familles rurales vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.

L'assemblée générale aura lieu le Vendredi 20 Février 2009 à 20h30 au Foyer rural.

Nous vous présentons ci-dessous les principales activités et nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations.

Les activités

- Randonnée pédestre tous les mardis, départ place des tilleuls à 9h de mai à octobre, 9h30 de novembre à avril (activité gratuite).
- Patchwork de septembre à juin, les jeudis soir de 20h30 à 22h30 au foyer rural d'Ambillou (activité gratuite) ou de 20h00 à 22h00 l'hiver.
- Centre de loisirs en juillet pour les 4-12 ans (fonctionnement à la journée complète avec garderie 8h-18h).
- Foyer des jeunes. Cette structure fonctionne en collaboration avec le centre social de Doué pour ce qui est des activités extérieures (sorties, camps d'été...). Le foyer accueille les jeunes de l'entrée au collège jusqu'à la majorité.
- Art Floral : cours dispensés par madame CAILLAULT, renseignements au 02.41.59.35.74
- Cartes. Les personnes qui désirent adhérer à l'association pour la première fois peuvent prendre contact avec une personne du bureau. La cotisation annuelle 2009 est portée à 23 €

Composition du dernier bureau élu

Président :	Eric Noyeau	02.41.59.40.12 ;
Secrétaire :	Patricia Bernier	02.41.59.36.73
Trésorière :	Dany Baril	02.41.59.33.93 ;
Centre aéré :	Françoise Courtois	02.41.59.32.54
Membres bureau :	Béatrice Buffard	02.41.59.35.22
	Karine Aubert	02.41.52.90.10
	Karine Lefoll	
Parents commission foyer jeune :	Françoise Angebault	02.41.59.31.13 ;
	Cécile Germain	02.41.59.30.35
Président Foyer Jeunes :	Cyrille Bourreau	02.41.59.35.22

Comme toute association nous recherchons des membres actifs pour nous aider dans le bureau.

Si vous voulez continuer à profiter d'activités n'hésitez pas à donner un peu de votre temps (exemple une heure par mois pour le transport des personnes).

FOYER DES JEUNES « KASANIMBUS »

Le foyer est toujours ouvert à tous les jeunes de plus de 11 ans. Il permet de participer aux activités organisées avec le centre social de Doué la Fontaine. De plus le local reste à la disposition des jeunes adhérents pour des soirées ou pour se rassembler entre amis. La cotisation pour l'année 2009 reste à 7 €

Les activités proposées en 2008 sont :

- le laser Game
- les soirées poker
- l'atelier photo...

De plus la soirée disco du 24 septembre organisée par les plus vieux et avec l'aide de Xavier, du centre social, a été un succès. Les jeunes s'étaient réunis à plusieurs reprises pour la préparer. Lors de la soirée environ 100 entrées ont été vendues. Le bénéfice de 700 € va nous permettre d'acheter de nouvelles fournitures pour le foyer comme un lecteur dvd, un four micro-onde...

Pour les vacances ou samedi à venir les jeunes ont demandé un bowling, une soirée au foyer avec repas et jeux, un laser Game, un après midi jeux vidéo... Des camps de vacances peuvent toujours être organisés si les jeunes sont motivés et acceptent de venir aux réunions de préparation. C'est une chance de pouvoir participer à toutes ces animations et de pouvoir se réunir dans le local.

Le foyer des jeunes vous souhaite une bonne année 2009.

Le bureau :

Président : Cyrille Bourreau

Secrétaire : Yannick Bourdillault

Trésorière : Mathilde Angebault

La chasse d'Ambillou va subir de grands bouleversements du fait du remembrement agricole, après l'intégration de la déviation routière dans nos paysages.

Le nombre de parcelles exploitées est en régression importante et découle obligatoirement de l'agrandissement des surfaces travaillées par un même exploitant agricole.

La diversité des cultures en sera forcément amoindrie et dommageable au biotope ainsi qu'à la faune et la flore de notre commune.

La chasse subira, sans aucun doute, les profondes modifications de notre pays, en attendant que les haies replantées soient réelles et dignes de ce nom.

Notre société de chasse sera dans l'obligation de composer avec le nouveau parcellaire, les nouveaux fossés et chemins pour constituer des réserves de chasse qui apporteront une quiétude au gibier, de même qu'à la faune en général.

La gestion cynégétique du territoire communal ne pourra, bien évidemment, se faire qu'avec l'assentiment de l'ensemble des propriétaires fonciers d'Ambillou.

Le renouvellement du bail de chasse de notre société est devenu impératif pour que nous poursuivions les buts de notre association fixés par nos statuts :

- Gestion rationnelle du patrimoine cynégétique
- Défense des intérêts agricoles
- Assurer le respect des propriétés et des récoltes
- Répression du braconnage ainsi que la régulation des prédateurs par piégeages ou battues
- Et bien sûr, exercice du droit de chasse.

Le Président

MEILLEURS VŒUX 2009

Repas de Chasse le Samedi 7 Mars 2009 à 20H00 au Foyer Rural

GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES



Comme les années précédentes, notre groupement communal a jugé nécessaire de reconduire le piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles : le résultat des captures se détermine ainsi : 44 ragondins, 9 rats musqués et 23 surmulots. Il est donc important de continuer les piégeages en 2009. Nous avons retenu la période suivante : du 24 janvier au 7 février. Nous remercions tous nos bénévoles et comme chaque année, nous les sollicitons pour la prochaine campagne

Une distribution gratuite de produit pour lutter contre les rongeurs commensaux aura lieu le 3 janvier 2009, place des tilleuls de 11 heures à midi.



Nous rappelons les intérêts d'un GDON :

- Assurer la lutte contre les organismes nuisibles avec un groupe de bénévoles opérationnels.
- Obtenir l'accès aux informations et à l'évolution législative relatif aux végétales et aux phytosanitaires.

Bonnes fêtes de fin d'année

SOCIETE LE ROSIER

L'année 2008 se termine et la société Le Rosier se porte toujours aussi bien, avec ses différents challenges de Boules de Fort et de Billard.

Lors de l'Assemblée Générale, de nouveaux sociétaires nous ont rejoint après le renouvellement du bureau.

Le repas annuel, comme à son habitude, a réuni un bon nombre de sociétaire. Le déjeuner fût animé par un magicien.

Nous avons eu le plaisir de recevoir pour de bonnes soirées, le groupe « Les givrés du Patrimoine ».

Le bureau vous souhaite une bonne année 2009.





Devant 24 membres présents à notre assemblée générale le 2 février 2008, le président M. Daniel LELIEVRE ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et offre ses vœux pour la nouvelle année. Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus de la section et en particulier à ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée : M. Michel GREGOIRE et Mme Paulette OGEREAU ; nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Le secrétaire donne lecture des principales activités de l'année écoulée : 8 mai, 11 novembre et 5 décembre qui furent suivies tant par la présence des membres de la section que par la population largement représentés autour du Monument aux Morts.

Le trésorier nous présente le compte-rendu financier laissant apparaître un budget légèrement positif.

Le bureau a été réélu dans sa totalité :

Président : M. LELIEVRE Daniel *Vice président :* M. BEIGNON Emile
Trésorier : M. ROCHAIS Jack André *Secrétaire :* M. REVEILLE Pierre
Secrétaire Adjoint : M. LETRANGE Claude *Porte Drapeau :* M. LETRANGE Claude

L'assemblée générale se termina par les questions diverses et le partage de la galette des rois.

Manifestations :

8 Mai : 10h, cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, minute de silence, lecture du message du Secrétaire d'Etat par Mr Le Maire. 10H30, Messe à Doué suivie d'un vin d'honneur et repas convivial à Louresse avec nos camarades.

14 Septembre : Congrès Départemental à St Florent Le Vieil, y ont assisté Porte Drapeau et membres du bureau.

11 Novembre : la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice 1914-1918 s'est déroulée au Monument aux Morts avec remise d'une gerbe. Une minute de silence fut observée pour les morts de toutes les guerres puis Mr Le Maire lut de message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, ensuite le Président nomma les 28 enfants d'Ambillou morts pour la France. Messe à Doué, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à Ambillou avec nos camarades de Louresse

5 Décembre : Journée Nationale en hommage aux Combattants d'Afrique du Nord, Mr le Maire invite les participants au verre de l'amitié.

Festivités 2008 :

2 février : Assemblée Générale

19 mars : Bal à La Ballastière avec un orchestre bien connu de l'UNC.

19 mai : Assemblée générale du Secteur à Saumur

19 juin : Traditionnellement les membres de la section, leurs épouses et amis ont participé à une journée de détente à Montilliers ;

Midi : déjeuner à l'auberge "Le Cheval Blanc" 23 personnes se sont retrouvées pour un repas convivial, suivi de la visite du Prieuré.

Après-midi détente à la Maison Commune de Loisirs "Le Lys" avec pétanques, cartes et jeux de société ; tous heureux d'avoir passé une agréable journée.

Date à retenir : Assemblée Générale : samedi 7 février 2009 Salle des Loisirs

Les adhérents de la Section UNC AFN vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2009

90^{ème} anniversaire de l'UNC

1917 - 1918

2008

Attention aux démarcheurs

Réfléchissez bien à votre achat avant de vous lancer à la va-vite.
Sachez cependant que vous avez le droit à un délai légal de rétractation
de 7 jours pour revenir sur votre décision.

Cambriolage

Dès que vous quittez votre résidence, fermez à clef.
Contrairement aux idées reçues, les cambriolages ont lieu en pleine journée
et parfois au moment où il est l'heure d'aller chercher les enfants à l'école!!!

Alcool en conduisant un véhicule

Ce n'est pas une fois que le permis de conduire sera retiré pour ivresse
qu'il faudra nous en vouloir et nous accabler de perdre votre emploi
par faute du document nécessaire pour conduire.

Il faut se prendre en main **AVANT**
et ne pas conduire en ayant abusé de l'alcool.

Cartes grises

Bien souvent, les propriétaires de véhicule
ne mettent pas à jour leur nouvelle adresse sur la carte grise.
Sachez que ce changement se fait gratuitement en préfecture
mais s'il n'est pas fait, c'est une amende
qui rapportera à l'Etat la somme de 90 €.

Faites votre choix.

Cyclomoteurs

Le bruit excessif qui sort du pot d'échappement
est "gonflant" pour toute la population.

On se demande même comment le conducteur
fait pour le supporter !

Conducteur de cyclomoteur, pensez au bien-être de tous.

Merci.

Accidents

Les deux roues sont les plus visés.

Dans la plupart des accidents, on note l'implication
d'un cyclomoteur ou d'une motocyclette.

Levez-le pied et soyez prudents,
les conséquences seront moins graves.

Problèmes de vision

Tout conducteur, quelque soit son âge doit se prendre en main
et arrêter de lui-même de conduire s'il estime qu'il représente un danger
pour lui-même ou pour autrui.

Boîtes aux lettres

De nombreuses personnes n'indiquent pas leur nom sur leur boîte aux lettres.

Parfois, le numéro n'est même pas noté.

Indiquez ces renseignements, c'est gagné du temps
si les urgences doivent vous secourir à votre domicile.

*Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement au
02.41.59.42.09*

*Gendarme MAILLARD Franckie,
référent sur la commune d'AMBILLOU-CHATEAU*

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



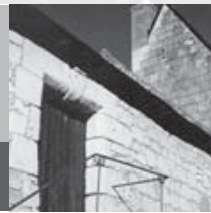
Habiter dans un Parc naturel régional, ça veut dire quoi ?

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est l'un des plus grands Parcs de France. D'une superficie de 280 000 hectares, il réunit 141 communes d'une population totale de 181 000 habitants. **Votre commune fait partie intégrante du territoire classé PNR.** Situé entre Angers et Tours, ses deux villes-portes, ce Parc ligérien a été créé en mai 1996 sur deux départements (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire) et deux régions (Pays de la Loire et Centre).



Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, pays de confluences

Longtemps voie de communication et d'échanges, la Loire, fleuve aimé des rois, est aussi un grand cours d'eau capricieux avec lequel les hommes ont dû apprendre à composer. Sa vitalité, ses mystères et sa fragilité de fleuve sauvage le font considérer comme un patrimoine national et même mondial. Un **patrimoine reconnu par l'UNESCO** depuis décembre 2000 comme patrimoine mondial de l'humanité au titre des « paysages culturels ».



Un territoire à vivre et à aimer

Il existe une multitude de façons de découvrir ce territoire et de participer aux actions mises en place par le Parc. Par exemple :

- **Des sentiers d'interprétation** : ces 11 sentiers de randonnée pédestre ou VTT, bien balisés et jalonnés de bornes ludiques et didactiques, à faire en famille, vous proposent de découvrir le patrimoine naturel du Parc. En Maine-et-Loire, la vallée de l'Authion à Andard-Corné-Brain, la forêt sous toutes ses formes à Brain-sur-Allonnes ou à Louerre, le vignoble au Puy-Notre-Dame, la Loire et l'inondation à Saint-Rémy-la-Varenne ou le tuffeau à Turquant.
- **Des sorties nature accompagnées** : ces balades, rassemblées au sein du « *Carnet de découverte* », sont organisées par des associations de protection de l'environnement et du patrimoine, partenaires du Parc, qui vous garantissent à chaque sortie un accueil de qualité et s'engagent à vous donner les clés essentielles pour découvrir la faune, la flore, les milieux naturels, les produits du terroir, les savoir-faire... *Document gratuit disponible chaque année en office de tourisme ou à la Maison du Parc de Montsoreau.*
- **Des permanences architecturales et paysagères gratuites** : vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager ? Le Parc, en partenariat avec le CAUE de Maine-et-Loire (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), vous invite à prendre rendez-vous avec un architecte afin de vous conseiller sur le projet lui-même, les matériaux, les artisans à consulter selon votre projet...



Tél : 02 41 22 99 99 (permanences à la Maison du Parc : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30).

D'autres services et outils de découverte sont à votre disposition. N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à vous renseigner auprès de la Maison du Parc à Montsoreau.

www.parc-loire-anjou-touraine.fr

CALENDRIER DES FETES

JANVIER

10 janvier

Vœux de Monsieur le Maire
Buffet et remise des Prix Maisons Fleuries
Accueil des nouveaux arrivants dans la commune

17 janvier

Concours de belote ASVR Tennis de Table

FÉVRIER

01 février

Vente de croissants Ecole Notre Dame

07 février

Assemblée Générale U.N.C-A.FN

début février

Bal section Foot



MARS

04 mars

Rando des Loups

07 mars

Repas et soirée dansante de la Société de Chasse

AVRIL

11 avril

Bal du Comité des fêtes

25 avril

Repas des Anciens

25 avril

Marché de Printemps Ecole Privée



MAI

02 et 03 mai

Assemblée Communale - Vide Grenier Comité des Fêtes

Mi-mai

Tournoi Sixte football

JUIN

06 juin

Concours de palets - Comité des Fêtes

21 juin

Kermesse - Ecole Notre Dame

JUILLET

14 juillet

Concours de pêche - Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

05 septembre

Concours de palets et pétanques - Comité des Fêtes

NOVEMBRE

11 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts

28 novembre

Banquet - Société «Le Rosier»

DÉCEMBRE

? décembre

Soirée dansante Ecole Privée

12 décembre

Noël des Anciens



Mot du Maire	1
Budget primitif 2008	2
Bâtiments communaux	3
Cimetière	3
Giratoires	3
Remembrement	4
Restaurant ABL	4
Assainissement/SPANC	4
Stade	5
Station d'épuration	5
Voirie bourg	5
Voirie communale	6
Urbanisme	6
Actiparc	6
Médailles et récompenses	7
Fleurissement	7
Concours des maisons fleuries	7
Foyer logement «Les Camélias»	8
Bibliothèque municipale	8
Sentier pédestre	9
Les «Givrés du patrimoine»	9
Secrétariat de Mairie	10
Etat civil	12
Liste des services	13
Permanences diverses	14
SIUP Ambillou, Louerre, Noyant, Brigné	15
Ecole publique d'Ambillou	16
Ecole publique de Noyant	17
Ecole maternelle de Louerre	18
Association des Parents d'élèves	19
ADMR	19
Ecole privée Notre Dame	20
Ambillou-Château Patrimoine	22
Association sportive des villages réunis	23
ASVR football	23
ASVR tennis de table	24
ASVR section gymnastique	25
Association Chiff' et Font'	25
Comité des fêtes	25
Familles rurales	26
Foyer des jeunes «Kasanimbus»	26
Société de chasse	27
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	27
Société le Rosier	27
UNC AFN	28
Conseils de la gendarmerie	29
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	30
Calendrier des fêtes	31



Tournoi Départemental de football débutants
"500 jeunes sportifs" - 17 Mai 2008



Animation Repas des Anciens
26 Avril 2008



Traversée du Bourg - Participants aux
"Journées Nationales de Cyclotourisme"
6 Août 2008



Lectures de contes
Bibliothèque Municipale
29 Octobre 2008



